

# P #02 POMPIGNAC

MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE DE POMPIGNAC  
DEC. 2014 / JANV. / FÉV. 2015

*magazine*



ENSEMBLE À POMPIGNAC

**UN NOËL SOUS LE SIGNE  
DE LA CONVIVIALITÉ**

TRAVAUX 2014

**RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX  
MENÉS SUR LA COMMUNE**

**DOSSIER SPÉCIAL**

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG**



DENIS LOPEZ

MAIRE DE POMPIGNAC

# édito

Notre village se pare pour les fêtes, et la fin de l'année est propice aux bilans et inventaires. Un regard en arrière sur notre année pompignacaise 2014 nous donne des raisons d'être optimistes, malgré la morosité ambiante que connaît notre pays. Il paraît d'ailleurs que depuis novembre le moral des Français remonte quelque peu ! Ici nous avons de bonnes raisons de le croire. Nous avons vu d'abord une équipe nouvelle qui s'est mise sans tarder au travail pour assurer la continuité des programmes lancés dans le mandat précédent, pour suivre les nouveaux chantiers. Parmi ceux-ci, les équipements et aménagements du centre bourg sont bien en route, comme le nouveau centre commercial, le pôle médical, les logements de ville (*avec ventes des terrains correspondants*), la voie nouvelle... Les travaux de la nouvelle station d'épuration et de son complément naturel, la zone humide "Libellule", sont en phase de préparation ultime, pour un démarrage dans un ou deux mois, après les premiers travaux préalables. Les travaux de voirie communaux, décalés de quelques mois, commenceront au début de l'année nouvelle. La rénovation de la maison de Cadouin est lancée. L'aménagement du lotissement communal "Vallon de Lannegran", avenue de la Plaine, est terminé et les premiers acquéreurs déposent leur demande de permis. L'aménagement du village artisanal (*chemin de Lauduc*) est lancé, après l'achèvement des ventes du petit lotissement d'habitation communal "La Clairière de Lauduc". Les ressources produites par la vente des terrains permettent de réaliser les travaux et de rembourser les emprunts.

Car du côté des finances, la commune suit la courbe de la gestion la plus dynamique et la plus rigoureuse : cadrage des dépenses de fonctionnement, maintien des dépenses d'investissement, désendettement. Pour la seule année 2014, la commune aura remboursé 1 230 000 € d'emprunts à court terme, contractés pour la construction de la nouvelle école et du nouveau restaurant scolaire. Cet effort est exceptionnel, il représente l'équivalent de 58 % des recettes de fonctionnement d'une année. Si ce niveau d'effort a pu être atteint, c'est grâce au remboursement par l'Etat de la TVA tenant aux travaux 2013 (800 000 € : *il faut emprunter en effet pour faire l'avance à l'Etat de la TVA sur investissements, que l'Etat nous rembourse partiellement avec un an de retard !*) et à la mobilisation des ressources nouvelles venue des ventes de terrains aménagés. Nos efforts se poursuivront rendant possibles les futurs remboursements et les futurs investissements.

Vous avez constaté dans le même temps que les impôts locaux n'ont pas augmenté pour ce qui concerne la fiscalité communale. C'est le choix fait par l'équipe municipale : ne pas alourdir la pression fiscale, déjà rude par ailleurs, et trouver énergiquement des ressources ailleurs pour les investissements (*aménagement et vente de terrains, subventions, etc.*). De tout cela nos nouveaux outils de communication, *le Mensuel* et *le Magazine*, vous informent régulièrement, l'année 2014 ayant apporté un vrai progrès aussi à ce niveau.

Je peux donc avec confiance vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année, en attendant une année 2015 qui se mettra sous le signe, comme celle-ci qui s'achève, du travail et de la réussite pour le bien de tous.

Avec mes sentiments les plus cordiaux et les plus dévoués.

- 03 Actualités
- 04-05 Ensemble à Pompignac
- 06-07 Travaux 2014
- 08 Etat civil 2014
- 09-16 Dossier : Aménagement du centre bourg
- 17-18 Sports
- 19-20 Culture
- 21 Vie pratique
- 22-23 Portraits
- 24 Numéros utiles

## Bâtiment Arts et Loisirs

Dans l'attente de la construction du nouveau bâtiment Arts et Loisirs, des modulaires seront installés sur un terrain appartenant à la commune, près de l'école maternelle, derrière le transformateur électrique. Bien isolés, bien chauffés et climatisés, les modulaires hébergeront les association confortablement durant leur migration, en attendant le bâtiment définitif. Ces modulaires seront ensuite transportés au stade pour servir de salle d'accueil pour les enfants ou pour ranger du matériel sportif.

## Bientôt un tennis couvert à Pompignac

Les amateurs de tennis vont bientôt pouvoir s'exercer à leur sport favori, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, puisqu'un tennis couvert a été voté par le Conseil Municipal au mois d'octobre. Les travaux débuteront en 2015 près du stade de Pompignac, affaire à suivre...



## Tous vigilants pour nos enfants

Un parking est à la disposition des parents venant chercher leurs enfants à l'école élémentaire, il est donc important que tout le monde privilégie de se garer à cet endroit et non sur les trottoirs. Le respect de la limitation de vitesse, à 30 km/h, sur l'avenue de la Mairie est aussi nécessaire pour le bien-être de tous.

## Eclairage en panne ! Quoi faire ?

Un lampadaire ne fonctionne plus dans votre rue ou une fuite d'eau est repérée sur la voie publique ? N'hésitez pas à prévenir la Mairie qui fera passer pour l'eau un agent communal ou la Lyonnaise des Eaux selon le dommage et qui avertira d'urgence le Syndicat d'Electricité pour l'éclairage public. Merci de nous préciser, dans la mesure du possible, le numéro apposé sur le lampadaire pour faciliter le travail des agents communaux.

## Vous déménagez ? Prévenez la Mairie !

Par un simple coup de fil ou un courrier, contactez la Mairie pour signifier votre changement d'adresse, dans ou hors de la commune. Cette démarche garantit une mise à jour des listes électorales et des administrés résidants à Pompignac.



## Recensement Militaire pour les jeunes nés entre octobre et décembre 1998

Le recensement militaire est obligatoire et se fait dans les 3 mois suivants les 16 ans de votre enfant. Le formulaire est disponible en Mairie et permet notamment de passer son permis de conduire ou certains concours qui le demandent expressément. Pour obtenir cette attestation, venez en Mairie avec votre enfant, munis de votre livret de famille, de la carte d'identité de votre enfant et d'un justificatif de domicile. L'attestation, signée par le Maire, sera disponible dans les jours qui suivent votre demande.



### MAGAZINE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Myriana David, Cécile Daydé, Celine Deligny-Estovert, Philippe Destruel, Vincent Ferreira, Françoise Immer, Florent Loddo, Denis Lopez.

Mairie de Pompignac, 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC  
Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr  
Réalisation : MDJ Communication

Crédits photos : Thinkstock - Alex Mahieu - Frank Brunet d'Aubiach - Pauliana Laffabrier



Imprimé sur papier norme PEFC, issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement. Encres végétales. Label Imprim'Vert.

Tirage : 1800 ex.

## Premier bilan pour les TAP (Temps d'activités péri-scolaires)



Faire un bilan des TAP après seulement 5 semaines de fonctionnement, soit un cycle, paraît prématuré. Cependant quelques chiffres et des indices de haute satisfaction peuvent être déjà avancés :

- **247** : c'est le nombre d'enfants inscrits en TAP pour le premier cycle (cinq semaines), 93 en maternelle et 154 en élémentaire. Un chiffre inattendu mais la Mairie a su faire face en proposant deux ateliers par semaine et par enfant et en répondant au choix des enfants.
- Pour répondre à cette forte demande, ce sont **13 ateliers différents** qui ont été proposés en maternelle et **14** en élémentaire.
- Des **animateurs motivés et dynamiques** se sont investis avec enthousiasme.

**Témoignages** : "Groupe très vivant et participatif", "TAP très bien organisés à Pompignac", "Enfants très attentifs et à l'écoute des consignes"... !

- Des **pistes d'amélioration** qui seront prises en compte au second cycle : répartition des groupes plus homogènes en termes de niveaux, moins d'enfants dans les groupes, meilleure prise en compte de la particularité des enfants de petite section.

### ET LES ENFANTS, QU'EN PENSENT-ILS ?

A titre d'exemple, ci-contre le bilan des enfants du TAP "Le geste qui sauve". Tous les enfants du groupe ont eu leur diplôme !

| Qualité du stage       | Super | bien | ne sais pas | bof | beurk | commentaire : Animateur génial, matériel au top du top, temps trop court. Très compliqué à retenir mais tout est dans ma tête. J'ai appris beaucoup de choses. |
|------------------------|-------|------|-------------|-----|-------|--|
| Contenu                | 7     | 1    |             |     |       |  |
| Durée                  | 2     | 3    |             | 3   |       | Trop court. Mériterait un peu plus de longueur   |
| Animation              | 6     | 2    |             |     |       |  |
| Conditions matérielles | 5     | 1    | 2           |     |       |  |

## La parole est aux nouveaux habitants du Village Automnal

Depuis août 2014, la résidence pour personnes âgées Le Village Automnal, chemin de Saint-Paul, a ouvert ses portes et accueilli ses premiers résidents, résidentes en l'occurrence. Située en plein cœur du bourg de Pompignac, la résidence pour seniors offre tous les atouts d'une retraite paisible, avec un gardien présent 24h/24h, un partenariat avec la pharmacie de Pompignac (les résidents peuvent se faire livrer les médicaments ou demander au gardien d'aller les chercher au besoin), des activités et une salle commune où ils peuvent se rencontrer et échanger.



Les trois copines, toujours souriantes, du Village Automnal.

Le jeudi 23 octobre, l'équipe du CCAS et l'élue Laëtitia Pons, sont venues présenter la Maison des Solidarités, l'Espace Citoyen et les animations organisées à Pompignac, notamment pour les seniors. L'occasion de discuter autour d'un café de la nouvelle vie de ces retraitées et de leurs attentes concernant la ville. Toutes le disent à l'unanimité "Ici on est bien, avec la maison de plain pied, la présence agréable du gardien et les copines qu'on se fait rapidement". Venues de Lormont, Pompignac, Bordeaux ou même Strasbourg, les 10 résidentes déjà présentes (sur 50) sont ravies de leur vie à Pompignac et attendent avec grande impatience les travaux du centre bourg pour bénéficier de la proximité des commerces. D'ailleurs rappelle l'une d'entre elle, "à l'époque où Pompignac ne comptait que 350 habitants

il y avait un boucher, une mercerie, une boulangerie, un tabac presse et même un forgeron !".

Qu'elles soient ancienne vendeuse, passionnée par le Tour de France ou femme de maître de chai, la convivialité se sent dès les premières minutes en leur compagnie. La discussion s'est d'ailleurs terminée sur la prochaine sortie qui pourrait s'organiser à Noël, avec l'Espace Citoyen, pour aller chercher des chocolats et des huîtres sur le Bassin d'Arcachon !

## Des agents connectés

Vous l'avez peut-être remarqué depuis la rentrée scolaire, certains agents communaux et ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) sont connectés grâce à des tablettes électroniques. L'objectif est de synchroniser les listes d'élèves présents pour faciliter la gestion de la facturation envoyée aux parents, notamment pour la restauration scolaire. Désormais, d'un simple clic le nom de votre enfant est coché le matin et le soir (le chauffeur de bus possède aussi une tablette), permettant ainsi de noter, en temps réel, sa présence ou non à l'école. Rassurez-vous, ces tablettes électroniques ne sont pas pourvues de jeux, elles sont uniquement connectées au service Petite Enfance !

## 18 décembre : le goûter des seniors, un moment attendu

Chaque année, la Mairie de Pompignac organise un goûter de Noël pour nos aînés, heureux de partager un moment de convivialité en cette période de fêtes. Autour d'un thé, d'un café et de viennoiseries, les seniors sont conviés le jeudi 18 décembre, à 15h, salle des fêtes pour cette après-midi de rencontre et pour la remise des colis de Noël. Des invitations sont envoyées aux personnes de plus de 70 ans recensées sur les listes électorales de la commune de Pompignac. Si vous ne recevez pas cette invitation, merci de vous rendre en Mairie pour vous faire recenser.

## Spectacle et goûter de Noël des enfants, samedi 20 décembre

Pour fêter un Noël magique, sous le signe de la convivialité, la Mairie organise comme chaque année, un après-midi récréatif ouvert à tous les enfants de la commune de Pompignac. La ludothèque proposera des jeux à partir de 14h30 ; Michel et Cathy Flamen, animateurs du cinéma, projeteront le film dont la séance est offerte par la mairie. La projection sera suivie d'un goûter autour de gâteaux et de boissons. Un programme agréable pour fêter Noël avec les enfants.

## Démarrage des travaux de construction

La construction a démarré par une phase d'études d'exécution, cette étape préalable au démarrage effectif des travaux sur site consiste en :

- l'élaboration et l'instruction des divers dossiers d'autorisation auprès des services de l'état ;
- Etablissement et instruction du dossier de permis de construire ;
- La réalisation d'un état des lieux préalable au commencement des travaux, sanctionné par un constat d'huissier.

En particulier, la réalisation sur site d'une étude de bruit préalable. Effectuée chez des riverains à proximité immédiate de la station, elle permet de faire un état initial du bruit environnant avant travaux. Après construction, une seconde étude sera exécutée dans les mêmes conditions. L'analyse contradictoire de ces 2 études aura pour objectif de montrer que la future station ne génère pas plus de bruit qu'actuellement (*et même bien moins*).

- La rédaction du Plan d'Assurance Qualité et du Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets, le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)

- Le planning de réalisation
- La ligne piézométrique du profil hydraulique
- La liste des principaux consommateurs d'énergie électrique
- La réalisation des plans de détail concernant :
  - \* le phasage d'exécution indispensable dans notre cas pour maintenir le fonctionnement de la station existante et donc le traitement des eaux durant les travaux ;
  - \* les installations de chantier montrant les principes de circulation sur le chantier et les voies provisoires associées, l'implantation de la grue, les zones de cantonnement, de stockage, les dispositifs de clôture du chantier. Ce sujet est fondamental car il est impératif d'assurer la sécurité des personnes et de garantir la continuité d'accès et d'exploitation de la station existante par la Lyonnaise des Eaux ;
  - \* l'implantation, et les réseaux entre ouvrages ;
  - \* les terrassements et le soutènement pour les futurs ouvrages avec les zones affectées au stockage des terres.

La réalisation des notes de calcul des fondations et prédimensionnement des structures (génie civil) des ouvrages et bâtiments en fonction des caractéristiques géotechniques du terrain.

Les travaux sur site ont débuté par la réalisation d'un nouveau pont en lieu et place de l'existant. Assis sur des fondations de type micro pieux, les éléments de ce pont (*tablier, chevêtres*) ont été réalisés en usine puis amenés sur site pour être posés en lieu et place de l'existant. Compte tenu de la hauteur de flèche de la grue nécessaire à la mise en place de ces éléments, la ligne électrique située à proximité a dû être mise hors tension temporairement pour garantir la sécurité des personnes. Durant cette période, un groupe électrogène a été mis en place pour assurer l'alimentation électrique de la station.

Ces travaux ont été effectués, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2013, sans toucher le lit et les berges de la Laurence.



## Extension du réseau d'assainissement



Pose de la 1<sup>ère</sup> section de réseau entre le chemin de Cordes et la route de la Poste au droit du chemin promenade de la ceinture verte. Ce projet vise à terme à supprimer le poste de relèvement dit des Prés de l'Eglise. En effet, acheminant près de la moitié des eaux usées de la commune sur la station, celui-ci est sujet à de nombreux dysfonctionnements liés à son âge, et est devenu coûteux en entretien et en énergie électrique de fonctionnement. Ces contraintes seront ainsi résolues par la mise en place de ce nouveau réseau gravitaire qui assurera donc la reprise des eaux en toute circonstance. Remué par cette tranche de travaux, le chemin de la ceinture verte a été remis en état et amélioré par la mise en œuvre d'un revêtement de type calcaire. Cette finition soignée et "campagnarde" marque son emprise et assure sa durabilité et son accessibilité en toute saison.

## Travaux communaux de voirie

- Panneaux représentant les plans de lotissements du Hameau de la Laurence et du Parc de Cadouin posés en entrée.
- Aménagement d'une aire de covoiturage en collaboration avec le conseil général, allée des Pins, le long du terrain de football de la plaine des sports.
- Balayage des voies sur l'ensemble des routes principales et des voies de lotissements de la commune.
- Modification du point de traversée de la route de la Poste par le chemin de la ceinture verte : le lieu de franchissement a donc été déporté de quelques mètres et offre désormais une visibilité meilleure pour traverser la voie dans de bonnes conditions de sécurité.
- Sécurité sur la route de l'école maternelle : face aux nombreux retours de parents inquiets de la vitesse excessive de certains véhicules aux

abords de l'école maternelle et du chemin des écoliers, il était impératif de mettre en place des dispositifs de sécurité visant à réduire cette vitesse et à protéger nos enfants.

- des buses positionnées ont été posées en décalé pour créer une chicane avec sens prioritaire,
- le talus de terre qui masquait la vue sur la voie descendante depuis le chemin des écoliers a été arasé,
- des garde corps bois ont été installés au débouché du chemin des écoliers, sur l'esplanade de l'école pour guider les enfants vers le passage piétons et éviter tout risque d'écart sur la chaussée,
- des poteaux bois ont été posés au droit des rampes accès poussettes et personnes à mobilité réduite pour éviter le passage de quelques véhicules irrespectueux des règles et mettant en danger les personnes.

## Gestion des événements pluvieux

Mise en place d'une nouvelle pompe complémentaire dans le poste de relèvement de la station actuelle pour prendre en charge les sur-débits de temps de pluie et éviter les débordements amont sur le réseau. Cette pompe sera réutilisée dans le cadre de la nouvelle station.

## Travaux de voirie

**Route de Touty :** Dernière tranche de travaux. Busage et création de trottoirs en tricouche alluvionnaire d'un côté de la chaussée entre le haut du chemin de la Tourasse et la route de l'Eglise.

**Chemin de Brondeau :** Elargissement de la chaussée de 1m, réfection de la voirie du chemin du Maine à la voie nouvelle, busage des fossés, et création de trottoir en enrobé d'un côté. Ultérieurement, après travaux de réalisation de la galerie marchande, le 2<sup>nd</sup> trottoir sera exécuté.

## Travaux d'extension sur le chemin de Gachet et le haut du chemin de la Tourasse

Déroulement de mai à juillet consistant en la pose sous chaussée d'un collecteur d'eau usée puis reprise de la voie en bicouche. Cette opération a permis de **raccorder 23 habitations au réseau collectif d'assainissement** de la commune.

## Les Mariages

(de novembre 2013 à novembre 2014)



09 Novembre 2013  
Bernard VINATIER et Elisabeth PRUDENT

30 Novembre 2013  
François BOURNET et Christelle GUIBERT

05 Décembre 2013  
Alain MESSI et Franck LAURENDEAU

31 Mai 2014  
Manuel ANDRES et Maria GALAS

31 Mai 2014  
Thierry MOMBRU et Dominique GELARD

28 Juin 2014  
Mathieu CARRASCO et Sandrine SCHATNER

28 Juin 2014  
Jean-Christophe DUC DODON et Laetitia DOS SANTOS

09 Août 2014  
Erwan PEROTTIN et Gisèle CRUZ

09 Août 2014  
Fabien TOUTENUIT et Vinciane QUENTEL

23 Août 2014  
Manuel ATHAQUET et Céline ARRACHART

20 Septembre 2014  
Jean DUMAN et Pauline VEQUEAU

29 Novembre 2014  
Bruno BAUTE et Nadia WILD

06 Décembre 2014  
Jean-Baptiste BOURGOUIN et Marie-Hélène MACHADO

## Avis de Naissances (de novembre 2013 à novembre 2014)



|                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| 27 Novembre 2013 | Léa MOLLAT               |
| 28 Novembre 2013 | Andrès PILARSKI PRADELOU |
| 03 Décembre 2013 | Thomas DUCASSE           |
| 09 Février 2014  | Camille LOU              |
| 15 Février 2014  | Aya FERREIRA             |
| 19 Février 2014  | Naël GHEYSSENS           |
| 25 Février 2014  | Maxence GALAN            |
| 11 Mars 2014     | Joan GARBAGE             |
| 23 Mars 2014     | Johane TURPAULT          |
| 08 Avril 2014    | Adam GARROUTY            |
| 11 Mai 2014      | Elise MANNARA            |
| 14 Mai 2014      | Lukas DUMAÎTRE           |
| 11 Juin 2014     | Cloé PROLONGEAU          |
| 21 Juin 2014     | Mila UBERTI PONS         |
| 30 Juin 2014     | Enzo FOURCADE            |
| 17 Juillet 2014  | Axel BOUROCHER           |
| 27 Juillet 2014  | Leia DEBAY ALVAREZ       |
| 01 Août 2014     | Marie JECKER             |
| 30 Août 2014     | Camille BOULET           |
| 27 Octobre 2014  | Anatole DESVIGNES        |
| 05 Novembre 2014 | Mathéo RASTETTER         |

## Avis de Décès (de novembre 2013 à novembre 2014)

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| 15 Novembre 2013 | André GRACIET       |
| 19 Novembre 2013 | Huguette LARRIEU    |
| 02 Décembre 2013 | Pierre BUSQUET      |
| 06 Décembre 2013 | Marcelle PELTIER    |
| 25 Janvier 2014  | Jérôme BEÏS         |
| 27 Janvier 2014  | Christiane LUIS     |
| 08 Février 2014  | Antonine COLLET     |
| 10 Février 2014  | Philippe DUPONT     |
| 10 Février 2014  | Philippe LAFITTE    |
| 19 Février 2014  | Florence LABADIE    |
| 25 Mai 2014      | Yvette LAC          |
| 09 Août 2014     | Didier De MECQUENEM |
| 01 Octobre 2014  | Francine FONROUGE   |
| 01 Novembre 2014 | René SALA           |



### dossier spécial

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Amorcés depuis 2010, les travaux du centre bourg sont bel et bien en train de s'accélérer depuis quelques semaines. Entre l'aménagement de la voie nouvelle et de la résidence du Parc de Citon dont nous vous avons parlé dans *le Mensuel* (N°7), Pompignac évolue et s'embellit. Dans ce dossier, nous allons revenir sur le projet d'aménagement du centre bourg dans sa première phase, pour vous présenter en plus, le Pôle Médical et le Centre Commercial dont les travaux devraient débuter en 2015.



#### LE POINT DE VUE DE...

PHILIPPE DESTRUEL, CONSEILLER MUNICIPAL

DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT ET AUX AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*L'identité et l'attractivité d'une commune proviennent entre autres, de la richesse et du dynamisme de son "cœur" de bourg. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés dans notre programme à lui donner un nouveau visage en le sécurisant et en le rendant plus attractif.*

*Pour le sécuriser, l'urgence est de terminer la voie nouvelle qui supprimera la dangerosité du goulet d'étranglement de 5 mètres où se croisent voitures, camions et autocars, sans trottoirs pour les piétons. Cette nouvelle voie structurante dessinera la nouvelle identité et le nouveau visage du centre en donnant de la vitalité à "l'arc commercial" constitué de l'actuelle galerie marchande, du nouveau centre commercial, des espaces réservés aux commerces en façade du bâtiment de logements en accession (côté chemin de Brondeau) et de la pharmacie.*

*Cette nouvelle identité déjà initiée par la création de la nouvelle école et du nouveau restaurant scolaire, sera renforcée par le pôle médical regroupant un grand nombre de praticiens et par le projet d'aménagement d'un ensemble d'habitations de centre bourg, accessibles à tout type de famille et de budget que nous vous avons présenté dans le mensuel n°7.*

*La traversée du centre sécurisée et un cœur de bourg vivant avec des commerces, des services, des logements, de la convivialité, des activités variés et des espaces publics accueillants ; tous ces projets sont en route et nous allons vous les détailler dans ce dossier spécial.*

RÉSIDENCE PARC DE CITON

Un ensemble de 18 maisons de ville, 42 appartements et 320m<sup>2</sup> de commerces de proximité (Voir détails page 14).



VOIE NOUVELLE

Sécuriser et structurer le centre bourg (Voir détails page 12).



PREMIÈRE PHASE



PÔLE MÉDICAL

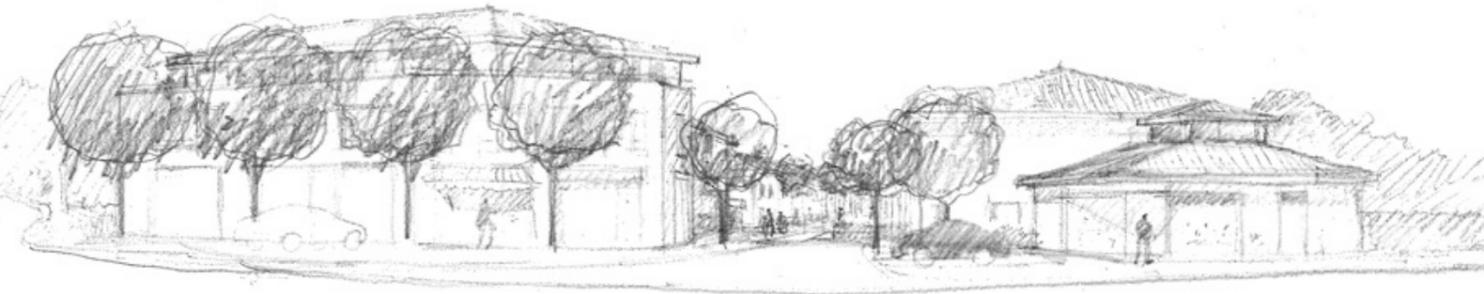
Les métiers de santé regroupés au sein d'un même établissement (Voir détails page 15).



CENTRE COMMERCIAL

De nouveaux commerces de proximité pour dynamiser le centre bourg (Voir détails page 16).





## Un village à l'aménagement raisonné

Promesse de la campagne 2014 pour les élus de la majorité, l'aménagement raisonné de notre commune est une priorité pour l'avenir du centre bourg. Après concertation, réunions publiques, réunions de quartier et réunions d'élus, un projet d'envergure a vu le jour pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre, entre lien social, convivialité et proximité. Aujourd'hui, les commerces sont dispersés, la pharmacie d'un côté, la boulangerie, le tabac/presse et le coiffeur d'un autre, il est donc urgent d'aménager un centre se développant de façon cohérente, à proximité des écoles (*élémentaire et nouvelle maternelle*) et de la Mairie.



## Une voie nouvelle pour sécuriser et structurer le centre bourg

La voie nouvelle a pour objectif de désengorger le centre bourg de la circulation pour le sécuriser et le structurer. Cette voie entre dans le cadre d'un aménagement plus global du village, aménagement déjà engagé au cours du dernier mandat.

Elle permettra au village de se constituer une identité centrale plus évidente, créant le lien grâce à des commerces et services de proximité. La circulation automobile (2000 véhicules/jour dans chaque sens, soit 4000 véhicules/jour) n'est pas rédhibitoire pour un centre bourg. Garder cette circulation garantira un bon fonctionnement pour les commerces. Cependant, la voie nouvelle apportera une circulation facilitée aux automobilistes qui souhaiteront se rendre directement au pôle commercial, au pôle médical ou à la nouvelle école maternelle.

La voie est déjà partiellement réalisée et elle dessert l'école maternelle et le restaurant scolaire.

“



3 QUESTIONS À...

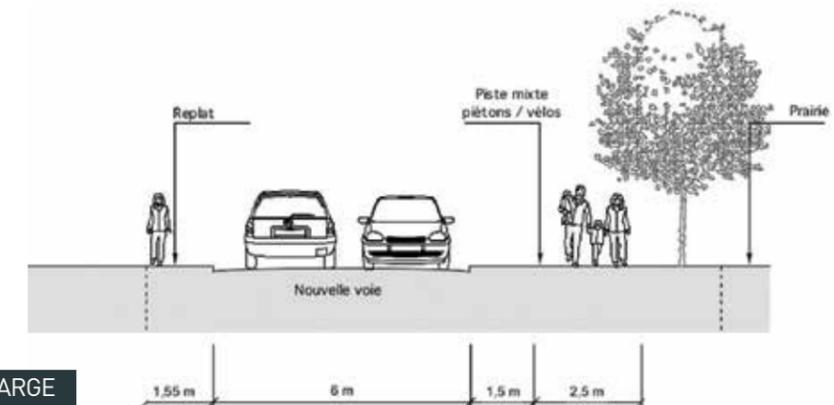
CÉLINE DELIGNY, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE  
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA VOIRIE

### Pourquoi la voie nouvelle est-elle nécessaire ?

La raison essentielle est la dangerosité de la D241 qui passe dans le centre bourg. En effet, un comptage récent du trafic journalier fait état de plus de 4 000 véhicules transitant quotidiennement avec notamment des poids lourds et des véhicules de transport en commun qui ne peuvent circuler sur leur voie et doivent se déporter sur la voie opposée pour passer ce goulet d'étranglement. Compte tenu de l'étroitesse de la voie, il est impossible d'envisager son élargissement et la création de trottoirs permettant une circulation sécurisée et partagée entre les différents usagers : véhicules, piétons et 2 roues. Face à cet enjeu très fort de sécurité de ses habitants, la Mairie de Pompignac a pris la décision de déplacer la RD 241 en créant un nouvel axe qui sera structuré autour d'un plan de circulation cohérent permettant la création de voies véhicules/piétons/2 roues hiérarchisées (*larges trottoirs continus mixtes piétons/vélos, espaces de stationnement, aménagements paysagers...*) et d'aménagements de sécurité (*rond point, plateaux ralentisseurs, zone de circulation douce à 30 km/h, ...*). Cette réalisation apportera une réponse sécuritaire globale et durable et permettra de retrouver la quiétude autour de circulations apaisées. Sa conception est étudiée en concertation permanente entre la Mairie, un architecte urbaniste, le conseil général et le Centre Routier Départemental, car cette nouvelle voie doit répondre à la fois aux besoins de la commune et à la réglementation en vigueur en matière de création de structure routière et de dispositifs de sécurité associés.

### Comment avez-vous déterminé sa trajectoire ?

Cette nouvelle voie doit être structurante pour la commune, assurer le transit des véhicules et favoriser la vie locale. Elle doit donc permettre l'accès à l'ensemble des services et équipements de la commune, des commerces et des habitations par tous : véhicules, piétons, 2 roues. Notre centre bourg est, comme détaillé au fil de nos articles, en pleine



évolution : l'école maternelle ouverte en septembre 2013, le pôle médical, la galerie marchande, la résidence "le parc de Citon" mais aussi la future salle arts et loisirs. Le tracé de la voie nouvelle devient alors naturel. Elle doit desservir l'ensemble de des nouveaux espaces (*pôle médical, pôle commercial, école maternelle*), libérer l'avenue de la Mairie et se raccorder au réseau routier départemental existant en sortie de bourg au niveau du carrefour route du Pont Castaing/chemin de Saint Paul. Une partie de la voie existe déjà depuis la jonction entre avenue de la Mairie/le chemin de Brondeau et la nouvelle école maternelle. Ce tronçon sera réaménagé pour créer les différents aménagements de sécurité et les espaces partagés de circulation précédemment évoqués. Le nouveau tronçon est à réaliser intégralement pour achever la traversée du centre et rejoindre la route du Pont Castaing depuis l'école maternelle. Il débouchera au niveau des bâtiments des services techniques. La mairie a acquis les terrains nécessaires à cette réalisation.

### Comment sera requalifiée la voie du centre bourg ?

La voie de centre bourg (*avenue de la Mairie et partiellement route de l'Église*) sera alors requalifiée et deviendra une zone de circulation mixte apaisée : voie de desserte locale des commerces et habitations, aménagement d'une voie piétonnière et deux roues, aménagements paysagers... Ce remodelage sécurisera les déplacements piétons et 2 roues et assurera les liaisons entre les différents espaces : groupe scolaire, salle des fêtes, espace mairie, place de l'entre deux Mers, commerces et services de centre bourg. Une concertation sera organisée sur ces aménagements.



## De nouveaux logements en plein cœur du village

Au cœur de la ville, une résidence et des commerces permettront aux nouveaux Pompignacais ou à ceux qui souhaitent acheter dans le centre bourg, d'accéder à des logements modernes et qui s'inscrivent parfaitement dans le paysage de Pompignac. Idéalement située, la résidence sera accessible par un accès piéton, côté chemin de Brondeau, qui desservira 18 maisons individuelles, 30 logements collectifs et 12 logements à loyer modéré. Une aire de jeux sera mise à disposition des résidents.

Plusieurs réunions de quartier et réunions publiques ont permis de présenter aux Pompignacais les différents projets. Le 4 novembre dernier, une soirée de présentation par Kaufman & Broad a réuni les habitants et les acteurs de ce vaste projet autour d'une maquette réaliste de la future résidence et des commerces. De plus, un dossier spécial vous a été transmis dans le mensuel N°7 pour présenter en détail cette résidence. N'hésitez pas à vous rendre en Mairie si vous n'avez pas eu dans votre boîte aux lettres cette publication.

### EXCLUSIVITÉ

Les habitants de Pompignac bénéficient d'un tarif préférentiel négocié par la Mairie, pour l'achat d'un logement dans la résidence du Parc de Citon. Les Pompignacais sont les premiers informés de la construction de cette résidence et bénéficient de l'exclusivité jusqu'à mi-janvier, renseignez-vous auprès du promoteur Kaufman & Broad.

### PERMANENCES

Kaufman & Broad assurera une **permanence les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h**, jusqu'au 18 janvier 2015, hall de la salle des fêtes.

### RÉPARTITION DES LOGEMENTS ET COMMERCES

#### HABITATION EN COLLECTIF

- 1 petit immeuble bât A, en R + 1, qui sera cédé à un aménageur social, composé de 12 appartements de type T2 et T3.
- 1 second immeuble bât B, en R + 1 + attique en retrait et grandes terrasses et jardin en RDC, composé de 30 appartements de type T2 et T3 (*possibilité pour les futurs acquéreurs de regrouper 2 T2 pour avoir un T4 ou 1 T2 + 1 T3 pour avoir un T5*).

#### HABITATION INDIVIDUELLE

- 18 pavillons, type T3 et T4, en R + 1, avec un garage, un emplacement de stationnement et un jardin, en continuité de la qualité du centre bourg.
- Chaque pavillon sera équipé d'une pompe à chaleur logée dans les garages, pour ne pas causer de nuisances sonores.

#### LES COMMERCES

- 2 commerces d'une surface de 83 m<sup>2</sup> chacun, situés au RDC du bât B
- La pharmacie de Pompignac s'installera désormais dans une surface de 153 m<sup>2</sup> au cœur de la Résidence. Un local indépendant de 43 m<sup>2</sup> est situé en pignon du bât A.

L'ensemble est réalisé en continuité urbaine avec les autres projets (*pôle médical et centre commercial*).



## Un pôle médical de proximité

### UNE CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ À POMPIGNAC

Le secteur de la santé est bien représenté à Pompignac et permet aux habitants de veiller à leur santé à proximité de chez eux, sans avoir à faire de nombreux kilomètres pour trouver un dentiste, une orthophoniste, un ostéopathe, un médecin de famille, une pharmacie ou encore une infirmière. Dès 2013, une enquête est menée auprès des professions de santé officiant à Pompignac pour connaître leur point de vue sur l'opportunité de créer un pôle médical qui regrouperait dans un lieu moderne et central tous les praticiens. Cette enquête a révélé l'intérêt de la profession à concentrer ses compétences en un seul pôle au cœur du centre bourg de Pompignac.

Une première réunion en présence de M. le Maire, les élus et les professionnels de santé concernés a mis en exergue le fait que chaque professionnel avait un cahier des charges précis quant à sa pratique et qu'il était indispensable d'avoir des locaux adaptés à chacun. Des réunions individuelles ont alors eu lieu pour cerner avec exactitude les demandes de chaque professionnel, un cahier des charges précis a vu le jour.

### DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ À POMPIGNAC

Après quelques modifications, un projet abouti de pôle médical est présenté en juin 2013 à l'ensemble des élus et des professionnels de santé. Les souhaits de chacun étant respectés, le pôle médical présenté alors correspond à la demande et s'inscrit dans le projet plus global d'aménagement du Centre Bourg. Pourtant, certains professionnels de santé déjà implantés à Pompignac n'ont pas souhaité participer au projet, c'est donc un nouveau kinésithérapeute et un nouveau médecin qui viendront s'implanter dans ce pôle médical. Un local est encore à pourvoir.



### DATES CLÉS

- Obtention du permis de construire :** 06/03/2014
- Début des travaux :** janvier 2015
- Date prévisionnelle fin des travaux :** décembre 2015



## Le centre commercial, lieu de vie et d'échange

Si Pompignac doit être redynamisée, c'est aussi au travers de ses commerces de proximité. En parallèle de l'aménagement du pôle médical, les élus et M. le Maire ont demandé une étude de faisabilité pour l'implantation d'un pôle commercial, qui apporterait plus de services aux Pompignacais. Pour préserver le tissu commerçant, il était indispensable de consulter et de privilégier les commerçants déjà en place à Pompignac. Une étude a donc été réalisée et en mai/juin 2013 et un avant-projet détaillé sur un terrain idéalement placé, chemin de Brondeau, a été proposé. Le cahier des charges préconisait une harmonie entre l'existant, la nouvelle école maternelle et les autres projets d'aménagement du centre bourg.

Les entretiens avec les professionnels pouvant être concernés par le projet ont donc débuté : pharmacie, bureau de tabac, coiffeur et dépôt de pain. C'est en juin 2013 que le projet a atteint sa phase finale après quelques modifications de l'avant-projet. Certains des commerçants locaux ont préféré décliner l'offre et conserver leurs locaux actuels quand de nouveaux commerçants ont montré un vif intérêt pour le projet.

### DATES CLÉS

**Obtention du permis de construire** : 04/03/2013

**Début des travaux** : janvier 2015

**Date prévisionnelle fin des travaux** : décembre 2015

### DE NOUVEAUX COMMERÇANTS POUR POMPIGNAC

Pour augmenter le tissu commerçant de Pompignac, le projet du centre commercial accueillera de nouvelles enseignes. La surface disponible a été proposée à un assureur/banquier qui s'est positionné sur un local de 70 m<sup>2</sup> comprenant un distributeur de billets (*qui fait défaut à Pompignac*). Sur 200 m<sup>2</sup>, un boulanger/pâtissier installera son point de vente mais aussi son atelier de fabrication. Pour l'alimentation, c'est le groupe Casino qui s'est engagé à occuper 300 m<sup>2</sup> de surface.

Un dernier local est en cours de négociation avec les enseignes de surgelés. De nouveaux commerçants vont ainsi s'inscrire dans la vie locale de Pompignac et apporter de l'activité économique et un dynamisme certain pour le centre bourg.

### DES BUREAUX AU CŒUR DU CENTRE BOURG

Au 1<sup>er</sup> étage, des bureaux sont prévus et réservés à ce jour par un constructeur de maisons individuelles (100 m<sup>2</sup>), une agence immobilière spécialisée dans la transaction et la location (70 m<sup>2</sup>), un siège social d'une holding immobilière spécialisée dans les résidences pour seniors. Des surfaces restent disponibles pour d'autres activités.

L'ensemble de ce projet a été conçu pour répondre à une cohérence architecturale entre l'existant et les constructions nouvelles.

## “À pied, à vélo sur nos coteaux”, une réussite !



Organisée depuis 4 ans par la CDC des Coteaux Bordelais, la manifestation “A pied, à vélo sur nos Coteaux” a mobilisé les sportifs le 4 octobre dernier. Les habitants des 8 communes partenaires, dont Pompignac, ont découvert au départ de Camarsac, quatre parcours (2 à pieds, 2 à vélo).

Le dimanche matin, plusieurs élus étaient présents sur un stand de ravitaillement (*terrain de pétanque*) de Pompignac et ont vu passer plus d'une dizaine de groupes de vélos. Organisée en 2012 par Pompignac, “A pieds, à vélo” change chaque année d'organisateur parmi les 8 villes partenaires. Cet esprit communautaire et de partage s'est retrouvé toute la journée grâce aux participants encore nombreux cette année.

### PÉTANQUE

## Retour sur le Tournoi annuel

Le 14 septembre dernier, le club de pétanque de Pompignac organisait une rencontre annuelle avec 34 clubs de la région. Les amoureux de la pétanque étaient réunis le dimanche après-midi pour observer le jeu des équipes, et le beau temps était aussi de la partie. Le trophée Jean-Pierre Tarvaud a été remporté par une équipe pompignacaise, en doublette, Jacques Maurey et Pascal Rainteau, bravo à eux ! Le club réunit 24 adhérents dont 5 Pompignacais, un appel pour les plus jeunes et les femmes est lancé pour les rejoindre, venez nombreux.

*Le club de pétanque souhaite remercier la municipalité pour la nouvelle haie qui a été plantée sur le terrain et qui le protège désormais du vent.*

## Salle de motricité

Inaugurée à la rentrée 2014, la nouvelle salle de motricité de l'école maternelle accueille tous les jours, en dehors du temps scolaire, des associations, anciennement logées dans le bâtiment Arts & Loisirs. Une fois les TAP terminés, vers 17h, la salle est investie par la danse, le flamenco ou encore le tai chi chuan, très satisfaits de cette salle lumineuse et spacieuse. Dotée d'un sol technique destiné à tout type d'activité, la salle de motricité a désormais ses adeptes et le planning est quasiment complet de 17h à 22h !

Une partie des associations et clubs a déjà été transférée à la nouvelle salle de motricité. Seuls le judo, le club de gym et la bibliothèque sont restés dans le bâtiment Arts & Loisirs. Des solutions leur ont été proposées pour les reloger dans les meilleures conditions (*Voir page 3*).

## Plaine des Sports : un arrêté pour les rambardes

Face à la dangerosité d'escalader les rambardes situées au-dessus des vestiaires du football, un arrêté du Maire d'interdiction a été pris. Des panneaux provisoires ont été posés dans l'attente des panneaux définitifs pour prévenir les risques de chutes. Il est impératif d'être vigilant sur les risques que cela peut engendrer, merci à tous de faire respecter cet arrêté.

## Le panneau d'affichage lumineux fait des heureux

L'annonce des matchs de nos clubs sportifs se fait désormais sur le panneau lumineux, avenue de la Mairie. Certains clubs nous ont dit que grâce à ce panneau de nouvelles personnes venaient assister à leurs matchs, une bonne nouvelle pour la communauté sportive de notre commune ! Pompignacais, n'hésitez pas à lever la tête vers le panneau d'affichage lumineux pour avoir des informations relatives à vos sports préférés, quant aux clubs vous pouvez contacter la Mairie et le service communication pour donner vos horaires de matchs (05 57 97 13 00 ou [communication@pompignac.fr](mailto:communication@pompignac.fr)).

### JUDO CLUB POMPIGNAC

## Le club fête Noël !

L'équipe du Judo Club Pompignac invite l'ensemble de ses adhérents et des pompignacais à venir assister à la fête de Noël du club, le **samedi 13 Décembre 2014 à partir de 16h.**

Au programme : à 16h, des démonstrations pour ceux qui souhaitent voir les activités proposées par le club et des jeux pour les adhérents.

Dès 18h, un apéritif sera offert par le club, avant de poursuivre la soirée autour d'un "repas-partage" type Auberge Espagnole. Parents et adhérents, prêts à revêtir une ceinture (cordon) bleue ?

### TENNIS

## Premier Tournoi Adultes du Club



Pour la première fois depuis la création du club en 1976 s'est tenu tous les soirs, un tournoi de tennis adultes à Pompignac du 27 septembre au 11 octobre. Hasard du calendrier c'est aussi le premier tournoi de l'année en Gironde ! Cette première édition a permis d'accueillir sur les 3 courts du Tennis Club de Pompignac 130 joueurs venus des clubs limitrophes (*Artigues, Fargues, Bouliac...*) mais aussi de clubs beaucoup plus lointains (*Léognan, Bordeaux, Boulazac !*). Cette année, quatre tableaux étaient proposés aux joueurs : deux tableaux simple dames et simple hommes et deux tableaux plus de 35 ans là aussi pour les hommes et les femmes. Le projet du club reste d'ouvrir dans les prochaines années des tableaux spécifiques de doubles mais aussi de plus de 45 et 55 ans. Cette première édition est une belle réussite grâce au savoir-faire reconnu de notre juge-arbitre Claude Jablonski mais aussi grâce à la participation active des bénévoles du club ! Merci notamment à Christian, Alexandre, Renan, Julie, Thierry, Maxime et Thomas et tous les autres... Les participants ont loué la qualité de l'accueil mais aussi la qualité des installations.

Voici le palmarès pour cette édition 2014 :

**Simple hommes :** Julien Charlet (*Léognan*) bat Robin Le Douaron (*Fargues*)

**Simple dames :** Mélanie Lassourreilles (*Fargues*) bat Aster Tricard Dessagne (*licenciée à Artigues mais domiciliée à Pompignac*)

**Hommes +35 :** Cédric Barussaud (*Bouliac*) bat Régis Brette (*Artigues*)

**Consolante femmes :** Emmanuelle Saurue (*Yvrac*) bat Claire Lomprez (*Arveyres*)

**Consolante hommes :** Eric Defreix (*Pompignac*) bat Thomas Sanson (*Salleboeuf*)

A l'année prochaine (*fin septembre 2015*) pour une nouvelle édition du tournoi open de Pompignac...

### À NOTER

#### PROCHAINS STAGES DE TENNIS

> 25 et 26 décembre et 29 et 30 décembre 2014

> 23 février et le 26 et 27 février 2015

Inscription auprès de Lionel

Darracq : 06 15 71 28 16

#### PROCHAINS STAGES DE BASKET

> 22 et 23 décembre 2014

> 24 et 25 février 2015

Inscription auprès de Jocelyne

Bourel : 05 56 72 43 69

## Viens faire ton cinéma !

Dans le précédent *Pompignac Magazine*, nous vous avons parlé d'une opération visant à proposer aux jeunes Pompignacais (*entre 8 et 15 ans*) d'exercer un regard critique sur le 7<sup>ème</sup> art. Aujourd'hui, l'opération se lance et les inscriptions peuvent débiter pour ceux qui souhaitent participer à des comités de visionnage et des ateliers de programmation.



### C'est quoi le programme ?

- Projections accompagnées par l'association Anamorphose et l'agence culturelle du conseil général ECLA (*Écrit Cinéma Livre Audiovisuel*).
- Échanges, rédaction par les jeunes de courts articles pour *Le Mensuel* sous forme de fiche "10 bonnes raisons pour voir ce film..." ;
- Élection du film coup de cœur par groupes ;
- Projection des 2 films ouverte à tous...

Nous sommes bien entendu à l'écoute de toutes vos propositions, aides, participations pour permettre aux jeunes Pompignacais d'aborder le cinéma avec perspicacité et sensibilité.

### Puis-je y participer ?

Si tu as entre 8 et 15 ans, tu peux intégrer l'un des deux groupes qui va se constituer pour participer aux ateliers de visionnage.

**Tu peux t'inscrire dès à présent en Mairie ou par mail à l'adresse [communication@pompignac.fr](mailto:communication@pompignac.fr)**

## Tango ou Tango argentin ?



Depuis début octobre, nous accueillons tous les jeudis, dès 19h avec grand plaisir, les maestros Julia et André Cifardini dans la salle des fêtes de Pompignac afin d'initier les jeunes et les toujours aussi jeunes à la pratique du tango argentin. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler ce qu'est cette danse... Car, le tango reste le tango diraient les néophytes. Ce n'est pas si simple, et l'adjectif "argentin" apporte une nuance non négligeable.

Le tango argentin est une **danse d'improvisation** construite autour de l'écoute entre les partenaires et où la recherche du plaisir domine. Le but est d'acquiescer les bases essentielles de sa pratique afin d'amener les danseurs à trouver leur propre style et évoluer avec aisance et confiance. Mais alors le tango ? Le tango est une danse de salon fondée sur l'enseignement de figures types qui se succèdent sur un rythme lent puis plus rapide, une danse plus codée et plus disciplinée en somme. Avec ces précisions, le tango argentin vous semblera tout de suite plus abordable.

**Pour plus d'information contactez nos maestros Julia et André**

06 88 19 10 24

[elchafita@hotmail.com](mailto:elchafita@hotmail.com)

## THÉÂTRE

## Pompign'Art, quand l'Art vient à Pompignac

LES ARTS AU MUR

L'art. Jamais un aussi petit mot n'avait autant cristallisé de peurs, d'angoisses ou de complexes. Alors justement n'ayons pas peur des mots et faisons en sorte que l'art vienne à nous, sur Pompignac, avec simplicité, modestie et docilité. L'Artothèque de Pessac ("les arts au mur") propose de prêter à la commune certaines de ses œuvres choisies autour de thèmes, ou d'artistes ou de styles, ou même de techniques. Ce prêt fera l'objet d'une exposition commentée ou non, ouverte au public à certaines heures. Non content de pouvoir s'enrichir, et s'ouvrir à des formes artistiques variées, le jeune Pompignacais pourra participer à des ateliers pédagogiques organisés par des intervenants de l'Artothèque dans une perspective de sensibilisation afin d'appréhender avec justesse une démarche artistique.

**Plus d'informations :** <http://lesartsaumur.jimdo.com/>

## D'Artagnan et Robin des bois étaient à Pompignac



Le 28 septembre, dans le cadre des Matinées Théâtrales de l'**Union Régionale Aquitaine de la FNCTA** hébergée par la Cie de la Laurence, Pompignac a accueilli deux personnages héroïques connus de tous, d'Artagnan et Robin des bois dans un spectacle comique *D'Artawood*. Une improbable rencontre de 75 minutes nous a entraînés de Sherwood à Paris, en passant par Auch pour le plus grand bonheur des petits et grands installés confortablement dans notre salle... De belles aventures portées par la troupe des **Affreux disent Yak**, de Canéjan, créatrice de ce spectacle, et qui nous a fait l'honneur de l'interpréter, pour la toute dernière fois, sur la scène de Pompignac.

La prochaine Matinée Théâtrale de l'URA-FNCTA aura lieu le **dimanche 7 décembre à 16 heures** salle Polyvalente de Pompignac. Ces spectacles sont ouverts à tous, avec libre participation à la sortie. **Le programme sera détaillé prochainement sur le site <http://aquitaine.fncta.fr>.**

## Les apprentissages boostés par la musique !

Une étude récente, réalisée à Boston, a mis en exergue le fait que la musique boosterait l'apprentissage des enfants comme des adultes. Cette étude a porté sur deux groupes, l'un composé de musiciens (*professionnels ou en apprentissage depuis au moins 2 ans*) et l'autre de non-initiés. Il en ressort que le groupe de musiciens aurait une fonction cérébrale exécutive plus performante : rapidité du traitement par le cerveau, mémoire, capacité à prendre des décisions et à résoudre des problèmes. L'étude de la musique favoriserait donc la réussite scolaire des enfants et l'acquisition des connaissances pour plus tard. Un bon argument, s'il en fallait, pour découvrir l'école de musique de Pompignac !

**Inscription à l'école de musique :** Sébastien BREBBIA (*coordinateur de l'école de musique*)

**Pour plus de renseignements :** Julianne GRANDVEAUD (*accueil de la Mairie*) et Annaëlle Dubaquier (*secrétaire de l'Ecole de Musique*) – 05 57 97 13 00

## Lignes électriques et arbres : attention danger

Les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent causer des dégâts si elles ne sont pas entretenues. En cas de chute sur une ligne occasionnant des dommages, **le propriétaire de l'arbre pourra être mis en cause par ERDF** et devra s'acquitter du montant des réparations. En cas de manque d'entretien, votre assureur peut refuser de couvrir les dommages, pensez donc à couper régulièrement les branches de vos arbres à proximité des lignes électriques.

L'élagage peut être confié à une entreprise spécialisée, qui effectue les démarches administratives et les travaux d'élagage pour vous, mais vous pouvez les réaliser vous-même. Dans ce cas-là, vous êtes tenu de respecter quelques règles en vigueur :

- > Établir une DT-DICT (*ou Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux*) sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)
- > Suivre les mesures de sécurité indiquées par ERDF
- > Respecter les distances d'élagage.

**Rappel : les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques**

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (*à moins d'1 m en Basse Tension et 2 m en Haute Tension A*), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'ERDF au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.**



La Mairie commencera de son côté sa campagne d'élagage annuelle pour les arbres communaux fin novembre/début décembre. Ces travaux seront réalisés conjointement par une entreprise d'élagage et les services techniques, notamment au niveau du bois de Cadouin.

**En cas de doute ou de question, contactez la Mairie ou ERDF au 09 726 750 33.**

## Rappel sur les nuisances sonores



La fin d'année rime souvent avec fête, repas prolongé et musique qui résonne un peu plus fort qu'à l'accoutumée. De ce fait, certaines règles sont à respecter pour préserver un bon voisinage. Les nuisances sonores concernent notamment les animaux (*les aboiements de chien...*), les individus (*cri, chant...*) et les choses (*chaîne hi-fi, instrument de musique, bricolage...*), et peuvent être constatées de jour (*bruit répété et intensif*) comme de nuit (*entre 22h et 7h où on parle alors de tapage nocturne*). Pour que ces fêtes de fin d'année se déroulent dans la plus grande convivialité, merci à tous de respecter votre voisinage et d'être tolérant quant aux nuisances qui pourraient exceptionnellement intervenir autour de Noël et du Jour de l'An.

**Plus d'informations auprès de la Préfecture et de la Gendarmerie de Tresses.**



## Alain Baudry

“ J’aime l’ambiance village... et non de “ville” du centre bourg avec son école et ses commerces de proximité

**Coup de cœur ?** Le chemin de corde et son lavoir, la “cascade” et le Parc Saint-Martin.

La tête dans les étoiles et les pieds à Pompignac, c’est ce qui pourrait qualifier cet astrophysicien de renom venu s’installer avec sa femme sur la commune en 1970. A l’époque, Alain Baudry travaille à l’Observatoire de l’Université de Bordeaux à Floirac et sa femme à Salleboeuf, Pompignac était donc particulièrement bien placé pour ce couple qui appréciait déjà à l’époque l’esprit village et campagne de la commune, ainsi que sa proximité avec l’océan et les pistes de ski. Pour ce Pompignacais, l’objectif principal de Pompignac consiste à préserver son aspect rural dans la mesure du possible. La proximité avec Bordeaux lui a aussi permis de poursuivre ses missions d’encadrement d’étudiants, d’enseignement et de recherche puisqu’il a consacré sa vie professionnelle à la recherche fondamentale en astrophysique. Membre assidu du tennis club pendant une quinzaine

d’années, Alain Baudry est attaché à la vie locale de Pompignac, “Il faut bien sûr continuer à maintenir une vie associative et sportive dynamique et une activité significative au centre bourg”. Ses attentes se portent notamment sur le manque de commerces qui contribueraient sans doute à améliorer la vie de village. Heureusement ce sera chose faite en 2015 !

### DATES CLÉS

- 1970**  
Arrivée à Pompignac
- 2000-2013**  
Directeur d’une équipe pour le grand projet d’astronomie au sol, le projet ALMA opérationnel à ce jour dans le désert d’Atacama au nord du Chili à une altitude de 5000 m



## Olivier Robert

“ C’est le rêve ici pour moi, j’ai beaucoup d’espace pour mes 25 chevaux et en 15 min je suis en plein centre de Bordeaux

**Coup de cœur ?** Les deux dames du salon de coiffure, toujours accueillantes, toujours souriantes !

Avec son palmarès impressionnant, Olivier Robert part 200 jours par an aux quatre coins du monde pour des compétitions internationales d’équitation. Pourtant, c’est à Pompignac qu’il s’est créé son paradis, en pleine nature et à quelques pas de ses écuries, dans un havre de paix au bout du chemin de Rhodes. Pompignacais depuis 4 ans, il recherchait à l’époque une ville capable de l’accueillir avec son projet d’écurie qui demandait un grand terrain et une structure. Les circonstances de la vie (il a racheté une partie du Poney Club à ce moment-là) et l’implication de la mairie ont fait aboutir son projet en 2008. Lorsqu’il est à Pompignac, Olivier Robert est heureux et cela se voit à son sourire lorsqu’il parle de la ville : “jamais je n’irai vivre ailleurs, je suis trop bien ici”.

Il regrette toutefois l’accès à la boulangerie un peu compliqué lorsqu’il y a du monde et le manque de commerces, mais tout ceci sera bientôt un lointain souvenir. Aujourd’hui, il se concentre essentiellement sur l’étape de Coupe du Monde qui aura lieu à Bordeaux en février et dont il est l’unique représentant bordelais (parmi 8 cavaliers français en compétition). Nous lui souhaitons bonne chance pour ce nouveau challenge.

### DATES CLÉS

- 2008**  
Arrivée à Pompignac
- 6,7 et 8 février 2015**  
Coupe du monde de jumping à Bordeaux



## Hasnaâ Ferreira

“ Revenir à Pompignac en tant qu’habitante était une évidence

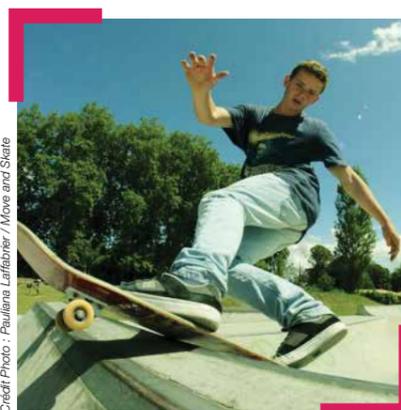
**Coup de cœur ?** Les champs à proximité où on peut voir de près des chevaux, des chèvres ou des ânes, pour les enfants c’est magique.

Candidate de l’émission MasterChef en 2012, Hasnaâ Ferreira habite Pompignac depuis maintenant 1 an avec son mari et ses deux filles. C’est la première ville qu’elle a connu en arrivant en France en 2009, puisque c’est là qu’elle va vivre pendant 10 mois, chez ses beaux-parents, avant d’aller vivre à Bordeaux. Sa passion pour le chocolat va la pousser en 2013 à faire une formation pour adulte à Rouen, avant d’ouvrir sa propre chocolaterie à Bordeaux début novembre 2014. Un long parcours pour une reconversion professionnelle réussie, un exemple qu’elle veut donner à ses enfants. En parallèle de sa formation, le projet de vivre à Pompignac lui reste en tête, surtout avec deux enfants pour qui elle imagine une vie plus calme et à proximité des animaux et de la nature. En novembre 2013, toute la famille s’installe définitivement à Pompignac, qui offre, pour Hasnaâ Ferreira,

de nombreux avantages : une vie à la campagne, la proximité avec Bordeaux pour le travail, les amis et la famille qui y habitent et la vie locale qui se développe.

### DATES CLÉS

- 2009**  
Arrivée en France depuis Casablanca (Maroc)
- 2012**  
Participe à l’émission MasterChef
- Janvier-juin 2013**  
Formation chocolatier-pâtissier à Rouen (major de promotion)
- Novembre 2013**  
Arrivée à Pompignac
- 3 novembre 2014**  
Ouverture de sa chocolaterie, 192 rue Fondaudège à Bordeaux



## Thibault Bonardi

“ On sent que la Mairie se préoccupe des jeunes, le City Stade en est un bon exemple avec un jour peut-être une aire de skate

**Coup de cœur ?** La route derrière le stade avec ses ralentisseurs et peu de voitures, c’est parfait pour le skateboard.

Quand il parle de skateboard, les yeux de ce jeune Pompignacais s’illuminent ! Passionné par la planche à roulettes depuis 4 ans, Thibault Bonardi habite Pompignac depuis ses premiers mois et se sent bien dans le village. L’avantage, comme il le dit, “c’est qu’avec les copains on se suit depuis la maternelle et que nous ne sommes pas loin les uns des autres”. Le seul reproche qu’il concède est le peu de bus qui sillonnent la ville et la relient à Bordeaux, mais dans son cas, heureusement, le scooter pallie ce manque. Avant de découvrir le skate, Thibault s’est essayé au foot, au tennis ou encore à la pelote basque à Pompignac, mais finalement sa passion a pris le dessus et aujourd’hui il prend des cours à Bordeaux. L’année dernière, il s’est mesuré aux plus grands lors des

Championnats de France à Bordeaux et retentera en 2015 les étapes du Championnat de skateboard, notamment à Rouen. En attendant, il continue à s’exercer chez lui, dans les rues de Pompignac, près du City Stade et tous les dimanches à Bordeaux, avec persévérance et patience, deux vertus a priori indispensables à une bonne pratique de ce sport, fort en adrénaline.

### DATES CLÉS

- 2013**  
Participation à l’étape du Championnat de France à Bordeaux
- 2015**  
Préparation pour le Championnat de France de skateboard

|                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| <b>i MAIRIE</b>           |                       |
| Accueil                   | 05 57 97 13 00        |
| Urbanisme                 | 05 57 97 13 04        |
| Marchés publics           | 05 57 97 13 02        |
| Comptabilité              | 05 57 97 13 05        |
| Fax                       | 05 57 97 13 09        |
| Courriel                  | mairie@pompignac.fr   |
| Site                      | www.pompignac.fr      |
| du lundi au vendredi      | 8h30-12h et 14h-17h30 |
| samedi (sauf mois d'août) | 9h-12h                |

**MAISON DES SOLIDARITÉS** (p.40) 19 avenue de la Mairie  
 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 05 57 97 13 00  
 Espace citoyen mercredi 13h30-17h30 / samedi 10h-12h

**MAISON DES ASSOCIATIONS**  
 3 route de l'Eglise 05 56 72 89 09

**ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**  
 Secrétariat Mairie 05 57 97 13 08  
 Ecole de Musique passage du Puits

**COMPLEXE ARTS ET LOISIRS**, allée de Citon  
 Salles de judo, de gym, de danse 05 56 72 87 40  
 Bibliothèque 05 56 72 81 12  
 bibliothèque-mairie-pompignac@orange.fr  
 Horaires mardi 16h-18h30, mercredi 15h30-17h30,  
 jeudi 10h30-12h, samedi 10h30-12h

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>✉ AGENCE POSTALE COMMUNALE</b> |  |
| Esplanade de l'Entre-Deux-Mers    | 05 56 72 85 74   |
|                                   | agencepostale.pompignac@orange.fr  |
| Horaires                          | lundi à vendredi 8h30-12h et 14h30-18h, levée : 15h10<br>samedi (sauf mois d'août) : 9h-12h, levée du courrier : 11h |

**ECOLEES**  
 Ecole maternelle, voie nouvelle 05 57 97 76 05  
 Accueil périscolaire maternelle 05 57 97 76 04  
 Ecole élémentaire, 21 avenue de la Mairie 05 56 72 93 83  
 Accueil périscolaire élémentaire 05 57 97 74 32 et 74 33  
 Restaurant scolaire, voie nouvelle 05 57 97 13 06  
 Bus scolaire, Mairie, 05 57 97 13 08

**STADE**, avenue de la Plaine 05 57 34 07 68  
 (Gymnase, club house de tennis, vestiaires foot et basket, chalet de la pala)

**CLUB HOUSE DE LA PÉTANQUE**, route de la Poste  
 Boulodrome Jacqueline Baud, 05 57 34 20 31

|   |  |
|---|--|
| <b>♻️ COLLECTE DES DÉCHETS</b>  |  |
| <b>Ramassage des ordures ménagères</b> : le mardi matin   |  |
| <b>Ramassage bac jaune, tri</b> : un vendredi sur 2 (selon calendrier remis par le SEMOCTOM : 05 57 34 53 20) |  |
| <b>Ramassage bac vert, verre</b> : un mardi sur quatre (idem)   |  |
| <b>Objets encombrants</b> (le 1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois) : inscription en Mairie (05 57 97 13 00)  |  |
| <b>Service des bennes municipales</b> : s'inscrire à la mairie (20€)  |  |
| <b>DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE</b>   |  |
| zone d'activité de Tresses  | 05 56 21 19 79   |
| Horaires  | lundi : 13h15 – 17h<br>et du mardi au samedi : 9h15 – 13h et 13h40 – 17h |
| <b>DÉCHETTERIE DE POMPIGNAC</b> (Véolia)  |  |
| 9 avenue du Périgord (05 57 97 03 97) 7 Jours /7, sauf jours fériés   |  |
| Horaires  | 9h15 – 12h30 et 14h – 17h45  |

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS**  
 8 rue Newton, Tresses 05 57 34 26 37

**RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES**  
 1 résidence du Bourg, Tresses 06 24 47 17 30

**MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION** (MDSI),  
 1 chemin de la Douve, Créon 05 57 34 52 70

**AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL** (ADMR Les Coteaux de Bordeaux), Place Entre 2 Mers, Pompignac 05 56 72 89 94

**RÉSIDENCE SENIORS**, "Le Village Automnal",  
 Chemin de Saint Paul 07 87 06 51 99

**PRESBYTÈRE DE SECTEUR** : 8 avenue des Ecoles, Tresses  
 M. l'Abbé Michel VARACHAUD 05 57 34 13 23  
 Secours catholique, Equipe des Coteaux 06 86 53 04 60  
 Relais pastoral, Marc ANGLA, Pompignac 05 57 34 28 59

**CROIX ROUGE**, unité locale de Cœur-Entre-Deux-Mers  
 18 Chemin de Barateau, Z.I. La Lande, Saint-Loubès

**MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT**  
 45 avenue de la Libération, Lormont 05 57 77 74 60  
 Conciliateur : M. BENOIT 05 56 72 12 48

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT** (CAUE),  
 Architecte conseil Anne VAN DER ELST  
 Permanences le 4<sup>ème</sup> mercredi de 16h à 17 h  
 Sur RV (Mairie) 05 57 97 13 00

**EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ**  
 EDF informations, conseils 24h/24 0 810 800 801  
 EDF Urgence dépannages 09 72 67 50 33  
 Gaz urgence 0 800 473 333  
 Eau : 0810 002 040, urgences 0 810 130 120

**GENDARMERIE** 05 57 34 45 00

|   |                |
|---|----------------|
| <b>+ SANTÉ</b>                                  |                |
| Pompiers Urgences                               | 18             |
| SAMU  | 15             |
| <b>Médecins</b>                                 |                |
| Anne-Marie MASSON                               | 05 57 34 03 68 |
| Hélène GACEUS RANSAC                            | 05 56 72 92 04 |
| <b>Chirurgien-dentiste</b>                      |                |
| Oya TEMUR                                       | 05 56 72 86 87 |
| <b>Pharmacienne</b>                             |                |
| Anne DOP  | 05 56 72 98 96 |
| <b>Cabinets d'infirmières</b>                   |                |
| Delphine LEFEBVRE, Estelle PINGUET              | 05 56 74 94 29 |
| Delphine LY, Laura PENEAU                       | 05 56 77 81 29 |
| <b>Kinésithérapeute</b>                         |                |
| Pascal GUIET                                    | 05 56 72 94 24 |
| <b>Ostéopathe</b>                               |                |
| Edouard VACKIER                                 | 05 56 91 52 85 |
| <b>Orthophonistes</b>                           |                |
| Stéphanie DELAS, Emilie FONTAINE, Juliette GROS | 05 56 72 22 85 |
| <b>Vétérinaire</b>                              |                |
| Jean-François VIGIER                            | 05 57 34 01 51 |
| <b>CHU DE BORDEAUX</b>                          |                |
| Standard des 3 groupes hospitaliers             | 05 56 79 56 79 |
| Centre ANTI-POISON                              | 05 56 96 40 80 |
| Urgences adultes Pellegrin                      | 05 57 82 04 00 |
| Urgences adultes Saint-André                    | 05 57 79 57 81 |
| Urgences enfants                                | 05 56 79 59 72 |
| Urgences maternité                              | 05 57 82 01 01 |
| Urgences cardiologiques                         | 05 57 65 67 90 |
| Urgences ophtalmologiques                       | 05 57 79 56 79 |
| Urgences neurologiques                          | 05 56 79 55 20 |
| SOS mains                                       | 05 57 82 20 20 |
| Urgences victimes agression (CAUVA)             | 05 56 79 87 77 |
| Santé voyages                                   | 05 56 79 58 17 |